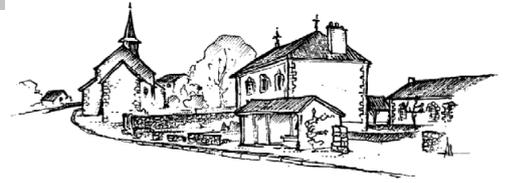




*Tout le
Conseil Municipal
vous souhaite de belles
fêtes de fin d'année.*

MAIRIE

LA FEUILLE DE ST PRIEST



SOMMAIRE

- **Edito**
- **Information sur les travaux et Urbanisme**
- **Départs à la retraite**
- **Infos en vrac !**
- **Évolis 23**
- **La Parole aux Associations**
- **Etat civil**

BULLETIN MUNICIPAL

COMITÉ DE RÉDACTION

Directrice de publication :
Josiane VIGROUX AUFORT

Animatrice :
Isabelle VERBRUGGHE

Commission communication
Carole CHABROULLET
Sandrine CLAVEYROLAS
Chantal LEPEYTRE
Amélie PATURAUD
Jean-Marc PIOFFRET

EDITO

Bonjour à toutes et à tous,

Comme le temps passe vite !!! Certaines heures nous semblent être interminables alors que les années défilent à vitesse grand « V » et c'est déjà le moment de faire le point trimestriel sur la commune.

Au niveau des travaux, la construction de l'atelier communal avance à grands pas et les travaux du gîte à Néravaud ont débuté (pour mémoire nous avons obtenu 60 % de subventions de l'Etat et de la Région plus des aides ADEME pour les équipements de développement durable). En ce qui concerne la construction de la maison d'assistantes maternelles, nous avons sélectionné le bureau d'architectes Baudoin d'Aubusson suite à un appel d'offres. Notre première réunion du comité de pilotage (qui associe la Caisse d'Allocations Familiales susceptible de nous financer, le Relais d'Assistantes Maternelles et la Protection Maternelle et infantile) s'est déroulée le 24 novembre. Plusieurs assistantes maternelles se sont d'ores et déjà manifestées pour intégrer la structure.

Vous l'avez sans doute remarqué (puisque nous avons eu des coups de téléphone en mairie à ce sujet), nous avons réduit la durée d'allumage de l'éclairage public, aussi bien le matin que le soir. L'objectif est bien évidemment de réaliser des économies, les municipalités sont également touchées de plein fouet par la hausse des coûts énergétiques. On nous annonce un triplement de nos factures... Dans la continuité de cette décision, il n'y aura pas d'installation de guirlandes électriques à Noël cette année, nous décorerons néanmoins le bourg.

Autre information : notre nouveau site Internet est fonctionnel, vous pouvez le consulter à l'adresse suivante : <https://saint-priest-la-feuille.fr>. Pour les rubriques commerçants, artisans, associations, n'hésitez pas à nous fournir les informations ou photographies que vous souhaitez y voir figurer. Je remercie Jean Marc PIOFFRET qui se charge pour le moment de toutes les mises à jour.

Le samedi 21 janvier, nous sommes susceptibles d'accueillir un groupe de collégiens de la région parisienne qui participent au concours national de la Résistance. En effet, ils ont été en contact avec un réfugié d'origine juive accueilli par la municipalité d'Auguste COULON, hébergé à l'ancien presbytère et qui a fréquenté notre école. Il s'agit de Mr HOLLAND qui se déplacera également s'il le peut. L'objectif de ces collégiens est de réaliser une vidéo puisque le thème du concours cette année est l'école.

Avant de clôturer cet éditto, je vous informe que nous avons à nouveau mené une campagne de stérilisation de chats sauvages, 20 ont été stérilisés cette année. J'insiste sur la nécessité de faire le nécessaire avec vos propres animaux afin d'éviter la prolifération des chats sauvages sur la commune.

Dernière information : nous avons décidé de refaire une cérémonie de vœux, elle se déroulera le vendredi 20 janvier à partir de 17 h 30, à la salle des fêtes et nous en profiterons pour accueillir les nouveaux habitants de la commune. Venez nombreux...

Au nom de l'ensemble des conseillers municipaux, je vous souhaite de très bonnes fêtes de fin d'année, les plus de 73 ans vont recevoir d'ici Noël les traditionnels colis (91 bénéficiaires).

Bonne lecture à toutes et à tous.

Josiane VIGROUX AUFORT

INFORMATION SUR LES TRAVAUX



● Atelier communal : comme vous le constatez, la structure commence à donner une bonne idée de ce que sera le futur lieu de travail des services techniques. La cathédrale diront certains, le château diront d'autres, ce n'est qu'un bâtiment certes qui aura de la classe mais qui est assujéti à des contraintes techniques, comme le garage de tracteurs, de matériel pour les travaux d'accotements, de rangement de l'ensemble des outils et surtout des vestiaires et des sanitaires dignes de ce nom pour

les agents.

● Toujours dans les travaux, mais beaucoup moins visibles ceux là, le futur gîte à Néravaud. L'abattage d'arbres et le dessouchage par une entreprise agréée (appel d'offre oblige) a été effectué, ainsi que le démontage et l'enlèvement de la vieille chaudière à fioul, ce qui a permis aux agents de casser un mur afin de placer une future chaudière à granulés plus économique et écologique.

URBANISME

A chaque publication de La Feuille nous ferons un rappel à la réglementation du code de l'urbanisme en vigueur, en effet ce qui se faisait il y a quelques années n'est plus d'actualité. Un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) du Pays Sostranien a été mis en place.

Voici quelques rappels des obligations rencontrées aujourd'hui :

- Il y a obligation de se conformer au PLUI avant tout début de construction.
- Toute construction dont la surface au plancher est comprise entre 5 et 20 m² doit être précédée d'une Déclaration Préalable aux travaux déposée en mairie, une construction supérieure à 20 m² doit faire l'objet du dépôt d'un Permis de Construire en mairie avant le début des travaux.
- Aucune obligation si la construction est inférieure à 5 m².
- Concernant les murs d'enceinte, ceux -ci doivent être construits sur votre propriété si vous souhaitez en rester propriétaire ; sur la limite en accord avec le propriétaire voisin, si ce mur est inférieur à deux mètres de hauteur, aucune formalité, par contre, s'il est supérieur à 2 mètres, une Déclaration Préalable aux travaux doit être déposée en mairie.
- Pour toute clôture nécessaire à l'activité agricole ou forestière s'applique la même réglementation que pour l'implantation d'un mur.
- Les constructions ou implantations temporaires ne peuvent se trouver que sur des zones prévues à cet effet de type camping.
- Toutes réalisations en non-conformité du PLUI ou non déclarée au préalable en mairie sont réprimées par la loi (article L 480-4 du code de l'urbanisme National).

Ces obligations légales sont certes contraignantes aussi, afin de vous aider à y voir plus clair, les élus et le secrétariat de la mairie (surtout Valérie) se tiennent à votre disposition pour plus de renseignements. Il est évident que, pour la collectivité, l'objectif n'est pas d'être obligé d'engager des poursuites envers les éventuels contrevenants.

Yves PRADEAU et Gilles GARRÉ

DÉPARTS À LA RETRAITE

Samedi 1^{er} octobre, nous avons organisé une petite réunion amicale pour célébrer le départ à la retraite de Nadia BRY et Pascale MATHE.

Nadia a commencé sa carrière à St Priest la Feuille en 1980 à La Poste et, en 1982, lors du départ de Jeanne PILON, elle se voit proposer le poste de secrétaire de Mairie. Le maire de l'époque était Claude

BINET. Ensuite Nadia aura à travailler avec Dany DUFOUR, Mireille VIDAL, Gilles NEVEU et enfin moi-même. C'est une fonction qui demande de grandes capacités d'adaptation : changement d'élus, évolutions au niveau des logiciels et des missions de plus en plus nombreuses... En outre une mairie est le premier maillon du Service Public et à ce titre Nadia a su pleinement accomplir sa mission. Elle n'a pas compté ses heures pour apporter son aide aux différentes demandes des habitants, aussi bien pour compléter divers documents que pour réaliser certaines démarches. C'est son sens du service public, son dévouement sans faille au service des habitants et des associations que les élus (actuels et anciens) ont souligné au travers de leurs discours.

Un grand, grand merci à Nadia pour sa très grande disponibilité et nous lui souhaitons tous une excellente retraite.



Pascale est embauchée en 1977 en qualité de « femme de service de la classe enfantine ». En 1985, sur proposition de Dany DUFOUR, alors maire, Pascale sera titularisée en qualité d'agent de service des écoles. Enfin, en avril 1993 Pascale sera intégrée dans le cadre d'emplois des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles au grade d'ATSEM. C'est à ce grade qu'elle terminera sa carrière. C'est également une fonction qui a énormément évolué au

fil du temps, il faut savoir écouter à la fois les consignes des enseignants mais également tenir compte de la personnalité de chaque enfant. Elle en a lavé des mains, essuyé des petites fesses, consolé, changé, endormi des petits. Elle a eu des bons moments, d'autres plus difficiles car il faut bien se rendre compte de la difficulté d'être au quotidien avec des petits anges qui parfois se révèlent être de vrais petits diabolots !!!! Mais elle a tenu le coup, elle était en pré-retraite depuis plusieurs mois et elle fait désormais valoir une retraite également bien méritée. Alors très très bonne retraite à Pascale.

Après les discours d'usage, nous avons partagé le pot de l'amitié et offert quelques présents à nos deux jeunes retraitées.

INFOS EN VRAC !

- Aide pour l'achat d'un vélo électrique, vélo cargo, etc.,

Faites vite ce n'est valable que jusqu'au 31 décembre 2022, le « bonus vélo » est renforcé, et n'est plus soumis à l'obtention d'une aide équivalente des collectivités territoriales. Ce bonus est porté à 400 € maximum (ou 40 % du prix) pour l'achat d'un vélo neuf à assistance électrique (VAE) si votre revenu fiscal de référence par part est inférieur ou égal à 6 300 €, ou si vous êtes en situation de handicap. Si votre revenu fiscal de référence par part est compris entre 6 301 € et 13 489 €, ce bonus est plafonné à 300 €. Cette aide peut atteindre 2 000 € pour l'achat d'un vélo cargo, vélo allongé, vélo adapté à une situation de handicap, vélo pliant, qu'ils soient électriques ou traditionnels.

Renseignez-vous auprès des revendeurs de vélos.

- Station de pompage de La Rebeyrolle

L'inauguration des travaux de rénovation de la station de pompage de La Rebeyrolle s'est tenue le 14 octobre. Cette modernisation importante permet une alimentation en eau potable de qualité aux habitants de 8 communes dont St Priest.

- Site internet

Enfin le nouveau site internet est accessible : <https://saint-priest-la-feuille.fr/>

Vous y trouverez à la fois des nouvelles sur la vie de la commune (associations, manifestations...), mais également des informations pratiques (location de la SDF ...), administratives (démarches en ligne...), touristiques (sentiers de randonnées...)...

Aussi, si vous êtes artisan, auto entrepreneur ou sous tout autre statut professionnel, n'hésitez pas à prendre contact avec nous afin d'apparaître sur ce site.

INFO EVOLIS 23

Chaque année, afin de sensibiliser les usagers à la réduction de déchets, Evolis 23 propose aux usagers de récupérer les restes de coquilles d'huîtres durant la période des fêtes de Noël et du nouvel an.



L'objectif est d'inviter les particuliers et professionnels à ramener les déchets d'huîtres, moules, coquilles Saint Jacques... en déchèterie, et ainsi réduire l'impact environnemental de la collecte et du traitement des Ordures Ménagères en réduisant la taille de la poubelle noire.

La matière organique a des propriétés spécifiques (elle est riche en calcium, par exemple) qui favorisent la qualité du sol. Elle est broyée et mélangée avec une partie des déchets végétaux, pour être ensuite récupérée par un agriculteur du territoire. L'année dernière, au moins 1.5 tonne de coquilles a été récupérée, grâce aux habitants participants, et aux acteurs qui ont fait passer le message, bravo !

La période de l'opération du 26 décembre 2022 au 16 janvier 2023.

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE

Nous voici arrivés en fin d'année et nous pourrions dire que Le COVID nous a laissé un peu de répit puisque nous avons pu terminer notre programme 2022 sans problème.



Maintenant que 2023 approche, les RENDEZ-VOUS D'AUTOMNE ont déjà programmé leur Assemblée Générale pour le samedi 7 janvier 2023 et sont en mesure de vous proposer leur calendrier 2023.

Les prochaines manifestations à venir pour le début d'année sont les suivantes :

5 février 23 → Spectacle des Bodin's (en cours d'étude)

22 février 23 → Belote

11 mars 23 → Repas choucroute

3 mai 23 → Belote

La suite sera dévoilée dans le prochain journal et en attendant passez de joyeuses fêtes de fin d'année.

Martine GAUDRON

GYM DES BARACATS

La section Gym de l'Amicale Laïque réfléchissait depuis l'année dernière à la création d'une association de gymnastique indépendante et autonome, le projet ayant été, en amont, discuté avec les Amis de l'Ecole.

L'assemblée générale constitutive de l'association a eu lieu le 14 septembre dernier, une trentaine de personnes y a participé. A cette occasion, l'association « Gym des Baracats » est créée ; son but est la pratique de la gymnastique d'entretien, la marche (randonnée) et toutes activités liées aux loisirs, santé et bien-être. Les statuts ont été adoptés ainsi qu'un règlement, ils sont consultables sur le site de la commune (<https://saint-priest-la-feuille.fr/>). Les démarches administratives ont été effectuées auprès de la préfecture, de l'INSEE et de la banque.



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

GYM DES BARACATS (suite)

Un conseil d'administration de 7 membres sera chargé de la gestion de l'association. Ont été élus :
BORDE Marie-Joséphine, BRY Nadia, COURCELLE Béatrice, LEMAITRE Arlette, RENAUD Ginette, REYNES Nadine, MASY Anne-Marie.

Le bureau est composé de 4 membres :

Présidente : LEMAITRE Arlette
Trésorière : RENAUD Ginette
Trésorière Adjointe : REYNES Nadine
Secrétaire : BRY Nadia

La saison 2022/2023 a débuté le 31 août et les séances sont toujours animées par Arlette LEMAITRE et suivies assidûment par 27 adhérentes . La cotisation est fixée cette année à 20€.

Le Bureau

OCTOBRE ROSE

Sollicitée par l'Agence Régionale de Santé, la commune a répondu favorablement à l'opération octobre rose, menée par la Ligue contre le cancer. Contactée par la mairie, l'association « Gym des Baracats » s'est mobilisée le 19 octobre pour une petite marche empruntant le parcours santé. Une trentaine de personnes est venue soutenir cette action promouvant le dépistage du cancer du sein.

Cette marche a été suivie d'une projection, commentée par les bénévoles de la Ligue, sur la prévention du cancer du sein ainsi que d'un atelier de palpation mammaire.

Les dons recueillis à cette occasion seront reversés à La ligue contre le cancer de Creuse ; merci aux généreux donateurs.

Le pot de l'amitié a clôturé cette après-midi.



ASSOCIATION PATRIMOINE

Le dernier trimestre a été riche en activité, avec le débroussaillage de chemins nettoyage à l'église et peinture diverses. Comme à l'accoutumée, nous avons réalisé la crèche le samedi 10 décembre et une veillée a eu lieu le 16 décembre 2022 avec chorale le tout suivi d'un vin chaud et de petits gâteaux.

Vous pouvez consulter le site de la commune pour suivre nos activités diverses.

Toute l'équipe du patrimoine vous adresse ses meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Marie Christine GARRÉ et Stéphane MATHE

LES SALTIMBANQUES

Les Saltimbanques ont organisé leur Assemblée générale dimanche 2 octobre dernier. A cette occasion, un nouveau bureau a été élu, composé de : Delphine BAZIN (présidente), Céline DUFOUR (vice-présidente), Dominique CARRIAT (trésorier), Stéphane MERAUD (trésorier adjoint), Marie FAUVAUD (secrétaire) et Jacques AUFORT (secrétaire adjoint).

Ce fut aussi l'occasion de faire le point sur les projets à venir. Une petite équipe de comédiens s'est portée volontaire pour remonter sur les planches, mais malheureusement, l'état de santé des uns et des autres ne permet pas d'envisager un nouveau spectacle au printemps 2023. Néanmoins, toute l'équipe réfléchit déjà à fêter les 40 ans de la troupe avec le public au printemps 2024, en proposant, pourquoi pas, un florilège des meilleurs sketches de son répertoire...

Marie FAUVAUD

ETAT CIVIL

Décès :

M BORAMIER Camille décédé le 13/08/2022, Montpensoux.
M. MERLE Bernard, Robert décédé le 28/10/2022 , La Rebeyrolle .
Mme CANTALOUBE Denise, Marie décédée le 07/11/2022 , Sagnemoussouse .
M. BUISSET Jacques décédé le 23/11/2022 , Le Bourg.
Mme BARRET Emma décédée le 24 /11/2022 , Mortorat .

Naissances :

Kira, Gabrielle, Morgane, Laure, Suzanne WALTENER, née le 16/10/2022 à Limoges , Le Bourg.
Axel, Maxence NAUDON , né le 22/11/2022 à Limoges , Le Bec..

COUPON REPONSE

Une idée, une remarque ? Retournez-nous ce coupon ou déposez - le en Mairie.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone:

Mairie : 05 55 63 14 25

Site Internet : <https://saint-priest-la-feuille.fr/>

Mail : stpriest.lafeuille@laposte.net